

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 5 (1902)  
**Heft:** 255

**Artikel:** La foule  
**Autor:** Derys, Gaston  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251877>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dents, de faux etc... prêts à exterminer ces militaires. Après des pourparlers, les dragons et les chefs de la bande de Rengguer s'entendirent et finirent par ne faire qu'un seul ménage. Après avoir bien bu et bien mangé, les dragons retournèrent à Delémont, amenant avec eux un des chefs de la bande, ainsi qu'un nommé Froidevaux du Noirmont, capitaine des révolutionnaires. Ils avaient préféré se rendre auprès du général pour justifier leur conduite en lui présentant une liste de signatures, d'abord des gens du Noirmont, partisans de la révolution, puis celles qu'ils avaient extorquées par la force aux paysans terrorisés pendant leur course dans les villages de la Montagne. Ils voulaient prouver au général par cette liste, qui portait en tête ses mots : « L'an I de la liberté », que ces Montagnards avaient acclamé la république. Comme le général avait été renseigné chaque jour sur les événements de la Montagne, par les délégués des communes, il savait parfaitement à quoi s'en tenir. Du reste, intimidé peut-être par Moreau, présent à cette audience et qui avait fait pâlir Froidevaux, en le regardant d'un œil irrité, le général signifiâ à ces révolutionnaires qu'ils aient à laisser ces braves gens de la Montagne en paix et à ne plus les tourmenter avec leurs manifestes républicains, que du reste il voyait bien que les signatures qu'on lui avait présentées étaient loin d'être celles de la majorité du pays et qu'il ne voulait pas, en les approuvant, créer des difficultés diplomatiques à son gouvernement. Il les remit ensuite en liberté. Les délégués des communes, qui avaient été témoins de toute cette affaire, répandirent, à leur retour, l'assurance que le général français de Delémont et les commissaires de la France désavouaient la conduite des bandits de Rengguer. Fort de cette déclaration le peuple des Montagnes prit une toute autre attitude vis-à-vis des révolutionnaires. Ce chef de bandits, qui avait été amené avec Froidevaux à Delémont, était un Jacobin outré et un agent actif à la solde de Rengguer pour révolutionner les Franches-Montagnes. Il portait le costume national français. C'était un homme trapu, au visage plein, au teint brun et fortement marqué de la petite vérole. Il avait le regard farouche et l'air d'un homme très déterminé. Il montait un petit cheval noir qu'il se plaisait à faire caracolier pour se donner de l'importance. Il se trouva à Saignelégier, le dernier dimanche d'août 1792, à l'issue des vèpres, justement au moment où l'ap-

ques groupes de fantassins faisaient l'exercice. Parfois un officier de la garnison saluait le capitaine :

— Bonjour, Audouin, bonjour, mon vieux ! Comment ça va ?

— Mal, mon colonel.

— Pourquoi mal ?

— J'ai le bras comme un brin de laine, ça n'a pas de force et j'en souffre.

— Tu as au moins un bel enfant.

— C'est ma joie, mon colonel, la seule.

— Tu en feras un brave à trois poils, comme toi, je parie ?

— Je ne sais pas, bougonnait M. Audouin, pour ce que ça m'a servi, de servir, à moi !

Et il s'éloignait en disant au petit Charles étonné : « De quoi se mêle-t-il ? Qu'est-ce que ça peut lui faire, ton avenir ? Est-ce qu'il n'est pas déjà trop vieux pour te voir seulement tirer au sort ? Poseur, va ! Si je lui avais demandé quelque chose pour moi, autrefois, il me l'aurait refusé ! » Cependant, depuis qu'ils se con-

pariteur faisait lecture de l'ordonnance du général. Environné des volontaires du Noirmont et des patriotes, il s'avança vers celui qui faisait la lecture et lui arracha son papier, puis il fit une violente sortie contre le régime du Prince-Evêque et exposa au peuple indigné les idées révolutionnaires de Rengguer. Toute la population de Saignelégier, exaspérée de son audace, se rua sur lui, lui jeta des pierres. Quelques uns alièrent chercher des fusils et tirèrent sur ce misérable sans pouvoir l'abattre. Un jeune garçon, voyant qu'on ne pouvait le faire tomber, alla tremper une balle dans le bénitier de l'Eglise, en charge son fusil et tire. La balle frappa le bandit au cœur. Il tomba, mais se relevant aussitôt, il s'écria : « Pour le coup, j'ai mon compte, je vous crie merci. » Il retomba, mais vivait toujours. Le peuple l'acheva à coups de pierres et de triques. Lorsque les camarades du bandit, les volontaires du Noirmont, virent que le peuple se révoltait contre leur tyrannie, prirent la fuite, abandonnant leur chef à la colère du peuple surréxalté. Il périt sur le mur du cimetière de Saignelégier. On lui coupa la tête que l'on plaça sur un piquet à côté de l'arbre de la liberté que ce révolutionnaire avait dressé devant l'église. Cet homme, qui venait au nom de la révolution, bouleverser ce pays, était un étranger, un français du nom de Gruel.

Comme il portait caché sous ses habits une cuirasse d'acier, il avait échappé plusieurs fois à la mort et pour ce fait il passait pour invulnérable. Ce misérable bouleversait toute la Montagne, quand il arrivait dans un village avec ses partisans, bandits comme lui, il faisait dresser des arbres de liberté, comme au Noirmont, à Soubey, à Epiquez, à Saignelégier etc... Il parcourait les maisons et violentait les paysans pour les faire signer la déchéance du Prince. »

(A suivre.)

1) Pour avoir usé du droit d'une légitime défense, suivant le jugement même du général de Ferrière, commandant des troupes françaises à Delémont, Saignelégier, un peu plus tard, eût à subir une violente oppression de la part des Français casernés dans ce village. Ils firent déterrer le cadavre de l'ignoble Gruel, le transportèrent à l'église, exigèrent les cérémonies du culte, (on croit qu'il n'avait jamais été catholique) et enfin un éloge funèbre de ce brigand en présence de la paroisse, forcée d'assister à cette odieuse cérémonie à laquelle furent appelés les principaux bourgeois des villages de la Montagne.

naissaient l'un l'autre, M. Audouin n'avait pas d'autre pensée d'avenir pour Charles Huber. Il rêvait de faire de lui un beau soldat, franc, brave, ardent, un peu fou même, s'il se pouvait. Il adorait le métier dont il n'avait cessé de mé dire. Il y préparait de loin son filleul. Dans cette petite ville de Toul, toujours vibrante d'un appel de clairon, il s'arrêtait souvent pour dire : « Ecoute, mon Charles, c'est le caporal d'ordinaire ; c'est la corvée ; c'est le vague-mestre ; c'est la soupe. » Il expliquait les manœuvres d'artillerie et d'infanterie, ce qu'il savait des fortifications terminées ou en cours d'exécution, et le rôle qu'il avait joué, et ce qu'il avait vu pendant la guerre. L'enfant ne retenait pas tout, assurément, mais, à mesure qu'il prenait de l'âge, sept ans, huit ans, dix ans, certains mots se gravaient fortement en lui, et c'étaient ceux que le capitaine Audouin répétait comme des refrains :

« Mon garçon, un soldat, ça n'a que des devoirs.

## La Foule

Devant cette sordide maison de faubourg, pareille, dans sa morne et banale hideur, à quelque vieil hôpital de petite ville, les badauds s'écrasaient, menaçant de renverser les mannes d'œufs du crémier, les tonnelets de harengs de l'épicier établis de chaque côté de l'allée empuantie. Des loques séchaient aux fenêtres sans persiennes, lamentables drapeaux de misère, et des femmes en camisole s'accoudaient sous ces loques, contemplant inlassablement le peuple qui se pressait sur le trottoir.

Quelle curiosité stupide et malsaine attire, aux carrefours qu'un crime récent déshonora, une foule qui paraît se délecter au frôlement, au parfum du vice ? Ils étaient, là, deux ou trois cents. — maritornes, courtauds, apprentis, — à s'hypnotiser devant les murs qui avaient abrité l'horreur du forfait : la veille, on avait trouvé dans cet immeuble le cadavre d'une fillette violée et étranglée.

Pour la centième fois, une commère maflue répétait qu'elle avait découvert le corps de la victime, au fond du couloir de la cave, comme elle allait chercher du charbon. Paralysé par la terreur, elle avait laissé tomber son bougeoir et son seau, et s'était mise à pousser des cris. Un garçon épicier était accouru, puis le fils de la concierge, un militaire en congé de convalescence, qui s'appelait Joseph. Elle alourdissait son récit de détails fastidieux, de complexes renseignements biographiques sur les personnages qu'elle y mêlait. Cependant, ses auditeurs buvaient avidement ses paroles, et jamais grand poète, jamais grand tribun ne fut ouï avec une attention plus émue et plus profonde. Il semblait, d'ailleurs, qu'elle eût conscience d'obtenir, par ses frustes bredouillements, des triomphes dignes de Démosthènes et de Mirabeau : elle se rengorgeait comme une pintade, elle promenait autour de soi des regards de fierté, elle levait les bras au ciel d'un geste important. Sa vie était entrée dans une phase nouvelle et glorieuse : son nom s'établait dans les journaux, et elle avait parlé à M. Cochefert.

Des discussions passionnées s'engageaient au sujet de l'identité de l'assassin. C'était un grand brun, soutenaient les uns : l'épicier l'avait vu rentrer dans l'allée, avec un gros paquet sous le bras. C'était un petit blond, affirmaient les autres : la crémillère l'avait vu sortir les mains dans ses poches, une cigarette à l'oreille.

Soudain, un remous se produisit dans la

« Obéis vite, obéis bien, pas pour les chefs qui sont souvent durs, mais pour le pays que tu sers.

« Quand tu n'auras pas d'ordre et que tu seras embarrassé, fais comme j'ai fait souvent, appelle l'honneur par son nom ; s'il répond : « Présent ! » tu peux marcher.

« N'aie pas trop de prudence pour toi ; c'est une qualité qu'il faut avoir pour les autres. Crois toujours aux armes blanches, à ton épée, comme au cœur dont elles sont tout près.

« Défie toi un peu des théories nouvelles de combat : si tes hommes s'agenouillent, reste debout ; si ils se couchent, agenouille toi.

« Mon petit, n'aie aucune peur de la mort qui vient par la fatigue, la faim, le froid ou les microbes, pas plus que de celle qui entre dans le corps avec une balle ou un éclat d'obus. Ceux qui n'ont pas peur de cette seconde espèce de mort s'appellent les braves ; mais ceux qui n'ont pas peur de la première sont les très braves. »

La suite prochainement.

foule : deux hommes venaient de se jeter prestement sur un vieillard propre, au fin visage malicieux allongé par une barbe blanche en pointe, sous un chapeau de soie démodé, aux reflets éteints. Et ils l'entraînaient vers la chaussée, tandis que l'un d'eux hélait un fiacre.

— C'est l'assassin ! lança quelqu'un.

Et, aussitôt, des cris éclatèrent, et la foule, dans un élan spontané, arracha le vieillard aux policiers.

Ce ne furent que poings levés et imprécations sinistres :

— Tuez-le ! A mort ! Tiens, canaille ! Vengeous-nous ! Chacun son tour ! On aura ta peau !

Cependant, secondé par des agents en uniforme, les policiers essayaient de soustraire le misérable aux fureurs homicides.

— Couste que couste, protégez-le ! ordonnait un des hommes qui l'avaient arrêté.

Il y eut deux ou trois minutes d'effroyable mêlée. Cent poings frénétiques réprimaient l'effort désespéré des agents, qui luttèrent avec courage, la face sanglante, la tunique en lambeaux.

— Grâce ! grâce ! répétait, dans l'ouragan des voix hurlantes, le vieillard dont la barbe effilée rougissait, stylet de pourpre. Ce n'est pas moi ! Ce n'est pas moi ! Pitié ! pitié !

— Ce n'est pas lui ! Laissez-le proféraient les policiers.

Mais ceux qui entendaient ces paroles les accueillaient avec des rires cruels, répondaient, la bouche tordue de haine, les yeux flambants :  
Ca ne prend pas ! Il est à nous !

De toutes parts, des gens accouraient qui demandaient :

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est l'assassin de la petite fille ?

Un jeune homme dut à une rapide retraite de n'être pas malmené, pour avoir émis ce simple doute :

— Mais a-t-on la preuve que ce soit lui ?

La troupe des justiciers s'enflait de seconde en seconde. A moitié assommés, les agents demeurèrent impuissants à enrayer l'œuvre de vengeance. Un d'eux tomba à la renverse, piétiné par les nouveaux arrivants. Les femmes, qu'ils n'osaient frapper avaient rendu vaine leur intervention.

Le vieillard fut emporté dans un tourbillon de coups. Une grêle de poings s'abattait sur sa figure, de rudes poings velus et noirs qui tapaient comme des marteaux sur l'enclume.

Tous les pères qui, le soir, après le dur labeur, oublièrent leur fatigue à bercier sur leurs genoux une fillette aux babils clairs, aux yeux frais et purs comme des fleurs d'avril, tous ceux-là, en songeant que leur chère mignonne aurait pu devenir la proie du satyre, sentaient gronder en eux une folie sanguinaire. Un devoir impérieux leur commandait d'immoler l'infâme ennemi. N'étaient-ce pas leurs filles qu'ils défendaient ? Et l'exemple de ce châtiement épouvantait la lâcheté de ceux qui méditaient de telles turpitudes.

Mais les plus terribles étaient les femmes. Echevelées, vocifératrices, griffes levées, elles se battaient presque pour arriver au vieillard. Celles qui ne pouvaient frapper lui crachaient au visage. Une d'elles secoua, entre ses doigts crispés, un morceau d'oreille. Une blanchisseuse rubiconde brandissait un fer à repasser. Des ciseaux aux pointes ensanglantées brillaient dans la main d'une couturière pâle et blonde. Beaucoup faisaient au vieil homme un grief nouveau de porter un chapeau de soie.

De tous ces êtres rûs à la vengeance, et qui s'acharnaient sur la loque informe qu'était maintenant le corps du malheureux, une âme collective se dégageait, grondante comme un tonnerre, impétueuse comme un ouragan. Ré-

veillée dans un sursaut fougueux, le séculaire instinct de carnage qui sommeille en nous, depuis le temps où nos ancêtres s'égorgeaient au seuil des cavernes, affermissait sa tyrannie. Une volonté unique englobait toutes les volontés de la foule, et le même éclair d'âpre volupté, — la volupté du sang et des batailles, — luisait dans toutes les prunelles.

... Cependant, les deux policiers avaient couru jusqu'au poste.

— Vite du renfort ! Ils vont l'avoir écharpé ! bégayèrent-ils en se précipitant dans le bureau du commissaire.

— Vous avez arrêté l'assassin ?...

— Non... Pas lui... Le hasard... Ce notaire de province, parti avec la caisse, qu'on nous a donné à rechercher, il y a deux mois... Il passait juste devant la maison... Nous avions sa photo... Pas de doute... C'était lui !... Ils l'ont pris pour l'assassin, ne nous ont pas laissé le temps de le pousser dans une voiture... Nous aurions dû l'arrêter cent mètres plus loin...

— Sale affaire ! dit le commissaire. Mais tout de même, ça vaut mieux pour vous que si vous aviez laissé tuer l'assassin !

GASTON DERYS.

## Gare aux jouets !

Voici l'époque des cadeaux et des fêtes d'enfants : Saint-Nicolas, Noël, Nouvel-An... époques où les magasins de jouets sont dévalisés. Et bien faisons attention, même aux jouets. M. le Dr Mesnard, appelle l'attention des familles sur les mille inconvénients qu'ils peuvent avoir parfois. L'enfant est déjà, par son inexpérience, assez exposé à mille dangers sans que, sous prétexte de l'amuser, on lui fournisse encore des armes contre lui-même. Les *Feuilles d'hygiène* suivant les conseils du Dr Mesnard vous apportent ces conseils ci :

Depuis longtemps on a mis en garde contre les jouets revêtus de couleurs plus ou moins voyantes et qui trop souvent cachent sous d'aussi belles couleurs de violents poisons.

On a signalé également le danger de certains jouets qui, comme le serpent de Pharaon formé de sulfocyanure de mercure, seraient capables, même à petite dose, d'empoisonner l'enfant qui par malheur en porterait un morceau à sa bouche.

Mais il est des jouets, de genres très différents d'ailleurs, qui n'ont point jusqu'ici attiré l'attention sur les méfaits qu'ils sont susceptibles de provoquer. Je veux parler de tous ces jouets qui fonctionnent avec la bouche : sifflets, trompettes, sujets en caoutchouc ou en baudruche que l'on gonfle par insufflation, mirlitons et autres instruments à vent, que les enfants aiment tant et qui ont à leurs yeux d'autant plus de valeur qu'ils font plus de bruit.

Avez-vous jamais réfléchi par combien de bouches a passé un tel jouet avant d'arriver à celle de votre enfant ? Il a d'abord été essayé par celui qui l'a construit, puis par le marchand et cela plusieurs fois en moyenne pour chaque objet, soit qu'il veuille attirer l'attention du public, comme le font tous les camelots, soit qu'il veuille en montrer le fonctionnement. Pour peu que l'acheteur soit légèrement indécis et aime se rendre compte avant d'acheter, client et marchand en essaieront plusieurs, chacun de leur côté, jusqu'à ce qu'ils en aient trouvé un qui fonctionne à souhait. Ce petit exercice se reproduit à chaque acheteur, d'où vous pouvez conclure le nombre de bouches par lesquelles aura passé le jouet avant d'arriver à votre enfant. Mais ce n'est pas encore, tout car aussitôt en

possession de l'instrument, tout l'entourage du bébé voudra le faire fonctionner, puis ce sera le tour des petits camarades, souvent amis d'une heure et venus ou ne sait d'où.

On défend aux enfants, par simple mesure de propreté, de mettre dans leur bouche tout ce qui leur tombe sous la main ; on s'est élevé avec force, et on a eu grandement raison, contre l'usage du nouet encore trop répandu dans certaines familles, et, à côté de cela, on leur donne à se mettre dans la bouche un bout d'os ou de métal déjà souillé au contact des lèvres d'individus inconnus et souvent malades.

N'y a-t-il pas là une inconscience flagrante ? Ne serait-il pas logique, alors qu'on pousse si loin, et avec raison, les précautions pour tout ce qui touche à l'alimentation de l'enfant, de songer aussi aux jouets qu'il suce ?

C'est très bien de faire bouillir le biberon avant chaque tétée ; c'est très bien de stériliser le lait pour éviter la transmission possible de la tuberculose ; mais l'enfant n'a-t-il pas autant de chances de contracter la maladie en portant à sa bouche plusieurs fois par jour un jouet qui a passé déjà dans la bouche d'une dizaine de personnes sur la santé desquelles vous n'avez aucun renseignement ?

Vous ne voudriez pas manger avec la cuiller ou la fourchette qui aurait servi déjà, sans être lavée, à un autre individu, et vous n'hésitez pas à mettre dans votre bouche et dans celle de votre enfant l'extrémité d'un jouet qui a été sucé par des inconnus parfois plus sales que propres, souvent malades !

On pourra m'objecter que je n'ai point d'observations à l'appui de ce que j'avance, que je ne puis citer aucun cas certain de contagion ayant cette origine ; cela est vrai. Mais si nous concluons par analogie avec les faits connus depuis longtemps et bien démontrés, il ne semble pas téméraire de dire que la contagion doit exister. Nous savons tous que la salive et les crachats, même desséchés depuis longtemps, sont un excellent véhicule pour le bacille tuberculeux ; or, la statistique prouve par ailleurs que la tuberculose est maladie assez fréquente, surtout dans la classe pauvre (ouvriers, camelots, petits marchands), pour pouvoir soutenir qu'un jouet qui a passé par une dizaine de bouches a bien des chances pour avoir été sucé par un tuberculeux.

Nous n'avons parlé que de la tuberculose, mais beaucoup d'autres maladies sont transmissibles de cette façon. Une foule de maladies de l'enfance, dyphtérie, impétigo, rougeole, etc., sont susceptibles de se propager par l'usage d'un tel jouet commun à plusieurs enfants.

M. Variot a signalé récemment l'observation d'un cas de paralysie des membres inférieurs, chez un garçon de huit ans, causée par l'usage d'une trompette à embouchure de plomb. L'enfant jouait assidûment de cette trompette depuis environ un mois avant le début des accidents. L'analyse chimique d'un fragment de l'instrument prouva qu'il avait été fabriqué avec un alliage de plomb, étain et antimoine et qu'il renfermait, pour 100 parties d'alliage, 88 parties de plomb.

Il ne serait donc pas exagéré, alors qu'on cherche à préserver l'enfance par tous les moyens possibles, de songer un peu à cette cause de contagion et de mortalité qui pour être moins saillante à première vue, n'en est pas moins certaine.

Que peut-on faire pour obvier à ce danger permanent ? Supprimer ces sortes de jouets serait évidemment le plus simple, mais ce moyen trop radical serait impraticable.

Ce que l'on peut et ce que l'on devrait toujours faire avant de donner à l'enfant un jouet à mettre dans sa bouche, c'est de le désinfecter soigneusement soit par la chaleur ou l'eau bouil-